

**Comité Drôme Ardèche de Tennis de Table**

71 Rue Latécoère 26000 VALENCE

Tél. : 04-75-75-47-80

Contact : cdatt@mbsport.fr

Réunion du Bureau du 13/09/2021 VALENCE à 19 heures

**Présents :** Christophe PEATIER, Alizée WITSENHAUSEN, Serge TRIN, Tayeb MOHAMMEDI, Gérald ROURISSOL, Isabelle CHARTIER, Gilbert GENDRE, Hurrylall SOWAMBER et Fabrice GAILLARD

**Absents excusés:** Carlos BONNEVAL, Anouck GRIMA et Olivier SIMAO

**Absents non excusés** : Simon GENUCCHI,

**Ordre du jour de la réunion**

1 - Résumé Commission Sportive (Coresponsable : Serge TRIN et Gérald ROURISSOL)

2 - Résumé Commission Arbitrage (Coresponsables : Carlos BONNEVAL et Christophe PEATIER)

3 - Divers

**1 - Résumé Commission sportive**

Serge TRIN explique que suite à la demande de rétrogradation de Buis les Baronnies, il a été décidé de les mettre en D1 afin de composer 2 poules de 8.

Il informe aussi que plusieurs clubs ont retirés des équipes et que Valence à décider de supprimer leur équipe 6 en D2 alors que Manthes retire son équipe 7 de D3 après la publication des poules.

Pour rappel, Les équipes retirées après la deadline du 15 septembre paieront les frais d’inscriptions et de forfait général.

Serge TRIN rappelle que le club de Privas s'est proposé sur les tours 2 et 4 du Critérium Fédéral départementale et qu'il a fait les démarches envers la mairie. Il trouve étrange et inapproprié que Romans se positionne après lui.

Après un débat ouvert entre les membres présents, le club de Privas accepte de retirer sa candidature, le comité décide donc d'attribuer le tour 2 à Romans, et le tour 4 à Privas

Pour information, le challenge club formateur n'a pour le moment aucune proposition de salle.

Serge TRIN signale qu'il a beaucoup de mal avec SPIDV2 pour créer le championnat par équipes départementale et remercie Gérald ROURISSOL de l'avoir remplacé dans cette tâche.

**2 - Résumé Commission Arbitrage**

Gérald ROURISSOL signale qu'il serait très intéressant de savoir quel JA est attribué aux diverses compétitions afin que les clubs soient au courant et prennent leur disposition en amont.

Christophe PEATIER va contacter tous les JA2 "valides" du comité afin qu'ils se positionnent sur les compétitions suivant un tableau qui sera remis au coresponsable de la commission sportive.

Il rappelle aussi que s'il manque des JA2, le comité demandera au comité voisin (Rhône, Isère, ...) afin de pallier au manque, ou au pire des cas à des JA 1 "compétant".

Mais dans au cas, une compétition sera annulée s'il n'y a pas de JA adéquat.

**3 - Divers**

Gilbert gendre annonce la démission de Simon GENUCCHI du comité.

La proposition de recruter un service civique est toujours d'actualité. Il serait en charge de recenser et de tisser des contacts avec les clubs non affiliés à la FFTT.

Suite à la remarque de Serge TRIN pour créer un "Challenge Club" qui récompenserait les clubs qui augmenteraient leur % de licences traditionnelles, les membres du bureau débattent sur le bienfait de cette démarche et en conclu qu'il serait plus judicieux que ce « Challenge Club » soit plus en rapport avec le "Projet" du comité. Christophe PEATIER et Fabrice GAILLARD définiront aux mieux les critères d'attribution, mais l'idée de base est de prendre en compte : en 1, la formation de JA2 et JA3, en 2, la formations d’animateurs, entraineurs, ..., et en 3 sur la licenciation des féminines ou sur la participation aux journées féminines.

Les modalités restent encore à définir mais la récompense sera surement une table.

Fabrice GAILLARD rappelle aussi que les formations entraîneur / animateur fédéral auront lieu les 16 et 17 octobre 2021 et 15 et 16 janvier 2022 en co-organisation avec les comités du Loire et Haute-Loire et du Rhône.

Gérald ROURISSOL questionne Christophe PEATIER sur le rôle réel des commissions "Jeunes et techniques" et "Féminines" puisque la commission sportive prend toutes les décisions sans les consulter. Et rappel aussi que dans le guide du comité, il n'apparait nulle part la journée féminine et le tournoi féminin.

Gérald ROURISSOL demande s'il est possible de leur attribuer plus de responsabilité afin de les dynamiser, comme par exemple, la modification du règlement et leur avis (consultatif ou décisionnaire) sur les attributions de salles (ce qui n'est pas le cas actuellement).

Après quelques discussions entre certains membres du bureau, il est décidé que les commissions seront consultés avant toutes décisions et devront présenter leurs propositions à la commission sportive qui statuera et présentera ces décisions pour vote au comité directeur.

Fin de réunion à 20h30

La Secrétaire Le Président